

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT DES EAUX DU SOISSONNAIS ET DU VALOIS (SESV)

Date de convocation : L'an deux mille vingt, le 15 décembre à 18h00, le Comité Syndical du SESV, légalement convoqué, s'est réuni à Cuffies sous la Présidence de M Benoit LETRILLART

7 décembre 2020

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
89	60	63

**ATTRIBUTION MISSION
INTEGRATION DES
DONNEES PAR SYSTEME
D'INFORMATION
GEOGRAPHIQUE**

n° 92

PRESENTS :

Mesdames FELCZAK, JULVE représentée par M CARON, POTEL, MARTIN, COTTEREAUX représentée par M FALLET, DRIVIERE, HOCHÉ, GAUTIER, POTTIER, DELVAL ;

Messieurs MATHAUT, TOUSSAINT, BOUVIER, BIONNE, MONTARON, BEZIN, HERTAULT, FOURRIER représenté par M GLADIEUX, PONCELET, LESOURD, JEUX, TEMPLIER, JOLLY, MOLCARD, LALU, BOULLE, WATIER représenté par Mme LEDOUX, NELATON, LETRILLART, MALHOMME, DELACOUR, DE FAY, ZIMMER par M FOSTIER, THOMA, SAMIER, DESTRI, BOUDEELE, DAVALAN, MAURICE, LEROUX Luc, VILLEVOYE, LAFLEUR, SIMON, PALMA CASTILLO, SELIER, RECKE, DUFORET, COLOMBO, ROSSE, ROCHARD, BARTIZEL, TASSIN, LALLIER représenté par M DUFOUR, GOBBE, BOMBART, FAYE, THIEL, LEMISTRE, MUZART, LECLERE

POUVOIRS :

M MITTELETTE avait donné pouvoir à Mme DRIVIERE
M DAVIN avait donné pouvoir à M LETRILLART
M REBEROT avait donné pouvoir à M MAURICE

ONT ASSISTE A LA SEANCE :

Messieurs NOEL, BATTEFORT, CENDRA, JUSTINE, HENIQUE, et HUBERT Antoine

Secrétaire de séance : M HERTAULT Hervé

Le Président informe le Comité Syndical que le SESV dispose aujourd'hui de données cartographiques très hétérogènes et parfois incomplètes. De par leurs supports, elles sont transcrites sous différents formats. Leurs structurations diffèrent d'un plan à l'autre. Ainsi, la gestion et l'exploitation de ces données cartographiques peuvent s'avérer compliquées. Dans ce contexte, le SESV souhaite investir dans la mise en place d'un SIG pour gérer son réseau et son patrimoine. Suite à un travail de benchmarking, le SESV a décidé de commencer par l'homogénéisation de toutes ses données spatiales et patrimoniales à travers la numérisation au format SIG de ses plans.

Il est proposé au comité syndical de confier cette mission à ALTEREO pour un montant de 35 851 € HT.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- ACCEPTE de confier la mission d'intégration des données du SESV à la Sté ALTEREO pour un montant de 35 851 € HT.
- AUTORISE le Président :
 - à signer toutes les pièces relatives au marché
 - à procéder au paiement ces travaux au moyen des crédits inscrits au budget
 - à faire toute demande de financement complémentaire.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Pour copie conforme
Le Président

S.E.S.V.
SYNDICAT DES EAUX
DU SOISSONNAIS ET DU VALOIS
87 Allée des Platanes - 02200 COURMELLES
Tél. 03 23 73 01 51 - Fax 03 23 73 03 62
Email : sesv@orange.fr

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Sous-Préfecture
Et publication ou notification le

REÇU A LA GOVERNORAT
DE SOISSONS

02 FEV. 2021

